



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Entreprises: Seine-Maritime

Question écrite n° 37584

Texte de la question

M Roland Leroy tient à faire connaître à M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme son indignation devant l'entêtement de la direction générale de la RNUR à s'efforcer d'obtenir depuis la fin de l'année 1987 la mise en application d'un nouveau plan de licenciements et de suppressions d'emplois à l'usine de Cleon, qui soulève dans cette entreprise - toutes catégories de salaires confondues - et dans la région une indignation générale et parfaitement justifiée. Chacun sait, en effet, que cet établissement se situe à la pointe du progrès technologique et de l'efficacité économique nationale. Malgré les attaques incessantes qu'il a subies de la part des directions et des gouvernements successifs au nom de la recherche du profit immédiat et du désinvestissement dans la production nationale, il possède tous les atouts lui permettant d'affirmer son rôle décisif pour le progrès de l'emploi, le développement de l'économie et des avancées sociales dans notre région et notre pays. Il lui rappelle que des précisions indispensables à l'information du comité d'entreprise, concernant les flux entre les usines françaises et étrangères, les prix de revient de produits réimportés et le nombre d'heures supplémentaires réellement effectuées par les salariés, ont été exigées de la direction de l'entreprise dans le cadre d'une procédure judiciaire. Il lui demande de prendre des mesures nécessaires pour qu'un coup d'arrêt soit mis à la politique industrielle poursuivie jusqu'ici, que d'autres choix soient mis en œuvre par l'État pour favoriser l'investissement sur le territoire national, améliorer les conditions de travail, la formation, produire la totalité du futur moteur E en France, à Cleon, faire cesser le scandale de la pratique des heures supplémentaires qui correspondent à des centaines d'emplois non créés dans cette entreprise et annuler toute procédure de licenciements.

Données clés

Auteur : [M. Leroy Roland](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37584

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 963